

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DUNKERQUE - 5902 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - B2024/003258 - 2004 B 40175 - 479 608 002 - SQDL

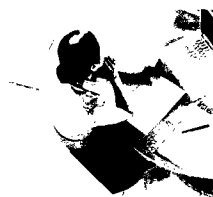
SARL S.Q.D.L.

15 GPL GDE PCE CHARLES DE GAUL

59270 BAILLEUL

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



"Certifié conforme"

COGEP Marcq en Baroeul

32 avenue de Flandre
59700 Marcq en Baroeul

03 20 06 49 74

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'L' shape and a circular flourish.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	421 000		421 000	421 000
	Autres immobilisations incorporelles	136 103	82 950	53 152	59 339
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	600 835	312 545	288 290	272 343
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	64 287	47 885	16 402	15 521
	Autres immobilisations corporelles	375 715	285 139	90 576	127 418
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	579 220		579 220	579 220
	Créances rattachées à des participations	1 206 216		1 206 216	1 179 167
	Autres titres immobilisés	100 000		100 000	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 040		5 040	5 040
TOTAL (II)		3 488 415	728 520	2 759 895	2 659 048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	376 154		376 154	347 251
	Avances et Acomptes versés sur commandes				463
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	277 048	2 445	274 602	218 165
	Autres créances	76 209		76 209	123 955
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	813 589		813 589	206 869
	DISPONIBILITES	952 846		952 846	1 162 468
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	35 623		35 623	31 951
	TOTAL (III)	2 531 468	2 445	2 529 023	2 091 121
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 019 883	730 966	5 288 918	4 750 169

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 211 256

1 184 207

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000 000	2 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	149 947	122 325
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 496 530	1 184 108
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	728 945	552 444
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 375 422	3 858 877
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	499 115	502 412
	Emprunts et dettes financières divers (3)	82 197	40 092
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 701	242 265
	Dettes fiscales et sociales	155 483	106 456
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		68
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	913 496	891 292
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 288 918	4 750 169
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		728 944,87	552 443,88
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		913 496	506 118
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 260	1 137
(3) Dont emprunts participatifs			

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL S.Q.D.L.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de **5 288 918** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **728 945** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	557 103					557 103
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	557 103					557 103
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	532 208		68 627			600 835
	Instal technique, matériel outillage industriels	57 517		6 770			64 287
	Instal., agencement, aménagement divers	300 452					300 452
	Matériel de transport	62 370					62 370
	Matériel de bureau, mobilier	12 893					12 893
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	965 440		75 397			1 040 837
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 758 387		47 135		20 087	1 785 436
	Autres titres immobilisés			100 000			100 000
	Prêts et autres immobilisations financières	5 040					5 040
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 763 427		147 135		20 087	1 890 476
TOTAL		3 285 970		222 532		20 087	3 488 415

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	76 764	6 186		82 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 764	6 186		82 950
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	259 865	52 680		312 545
	Instal technique, matériel outillage industriels	41 995	5 890		47 885
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	232 451	21 610		254 061
	Matériel de transport	10 222	12 474		22 696
	Matériel de bureau, mobilier	5 624	2 758		8 382
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	550 157	95 413		645 570
TOTAL		626 921	101 599		728 520

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels		35					35
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		35					35
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		35					35
TOTAL GENERAL NON VENTILE			35				35

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		2 445		2 445
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		2 445		2 445
TOTAL GENERAL			2 445		2 445

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 445		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 206 216	1 206 216	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 040	5 040	
	Clients douteux ou litigieux	1 360	1 360	
	Autres créances clients	275 688	275 688	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	541	541	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 647	15 647	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	60 021	60 021	
	Charges constatées d'avances	35 623	35 623	
	TOTAL DES CREANCES	1 600 135	1 600 135	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 260	2 260		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	496 855	496 855		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	176 701	176 701		
	Personnel et comptes rattachés	36 438	36 438		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 416	23 416		
	Impôts sur les bénéfices	54 012	54 012		
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 426	39 426		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 192	2 192		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	82 197	82 197		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	913 496	913 496		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		116 580			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		121 000			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		82 197			

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif Capital souscrit non appelé Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités			
Bilan Passif Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			

Frais d'établissement

	31/12/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

--

Frais de recherche

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
31/12/2023				
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds Commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		80 013
Autres créances clients <i>CLTS FACT A ETABLIR</i>	22 320	22 320
Autres créances <i>R.R.R.AVOIRS /OBTENI</i> <i>DIVERS CHARGE A PAYE</i> <i>DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR</i>	49 352 8 8 333	57 693

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		54 995
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACT NON PARVENU</i>	8 949	8 949
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES</i> <i>TAXE D'APP LIBERATOIRE</i> <i>CHAR SO / CONGES PAY</i> <i>ETAT IMPO TAXE A PAY</i>	36 438 483 7 581 1 544	46 046

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		35 623	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		35 623	

--

Annexe libre

S.Q.D.L.
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 15 place Charles de Gaulle
59270 BAILLEUL
479 608 002 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 728 944,87 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|------------------|
| - A la réserve légale | 36 447,24 euros |
| - A titre de dividendes aux associés
Soit 125,00 euros par part | 200 000,00 euros |
| - Le solde, soit
En totalité au compte « autres réserves ». | 492 497,63 euros |

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er juillet 2024 et au plus tard le 30 septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

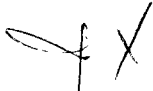
L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Certifié conforme
La Gérance

